

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 7 octobre 2021
Rapporteur :
Madame Françoise DORVAL**

N° 30

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 14/10/2021
- la transmission au contrôle de légalité le : 13/10/2021
(accusé de réception du 13/10/2021)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Ventes sur WebEnchères

L'aliénation de biens mobiliers d'une valeur supérieure à 4 600 euros ne figure pas dans le périmètre de la délégation consentie à la maire, en début de mandat, par l'assemblée délibérante. Elle doit être autorisée par le conseil municipal.

Le présent rapport a pour objectif d'autoriser la remise des lots remportés lors de la vente sur le site WebEnchères.com des biens suivants :

- **569 - TRACTO-PELLE JCB 3CX ENERGY** – Engin de chantier d'extraction et de chargement – Année 2003 – Vendu sur le site WebEnchères au prix de 24 334,00 € (TTC) à la société NAPRAWA MASZYN LOLEX KOZLOWAKI PIOTR (numéro de SIRET : 66816739660668) – Adresse : Smaszew 4c – 62740 Tuliszkow (Grande Pologne)
- **V445 - POIDS LOURDS 10 TONNES Renault Midlum BTP Tribenne** – Vendu sur le site WebEnchères au prix de 9 000,00 € (TTC) à une société de terrassement représentée par Monsieur Le Guen Olivier (numéro de SIRET : 51468059400090) – Adresse : 13 route de Kerfons – 22300 Ploubezre

Le montant total de la vente de ces biens s'élève à 33 334,00 € TTC.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser madame la maire à vendre les biens énumérés ci-dessus.